



## Indivision terrain familiale

-----  
Par nico971

Bonjour,

Chaque année le centre des finances publiques veut que je paie des impôts pour ma maison abandonnée depuis 2005 en Guadeloupe, alors que je réside à Paris. De plus, elle est située sur un terrain familiale en indivision donc je ne possède pas d'acte de propriété. Je me retrouve bloquer car je peux rien faire avec (ni louer, ni vendre, ni céder le terrain).

Pouvez-vous m'aider s'il vous plait?